

Rapport public

Date d'émission du rapport : le 13 février 2026**Numéro d'inspection** : 2026-1384-0002**Type d'inspection** :

Plainte

Titulaire de permis : Regency LTC Operating Limited Partnership, par ses partenaires généraux, Regency Operator GP Inc. et AgeCare Iris Management Ltd.**Foyer de soins de longue durée et ville** : AgeCare Brant, Burlington

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 9, 10, 11 et 12 février 2026.

L'inspection concernait :

– Le signalement n° 00167132 – plainte concernant les services de soins et de soutien aux personnes résidentes.

Le **protocole d'inspection** suivant a été utilisé pendant l'inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1. de la LRSLD (2021)

Non-respect du : paragraphe 6 (7) de la LRSLD (2021)

Programme de soins

Paragraphe 6 (7) Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis au résident, tel que le précise le programme.

Les soins prévus dans le programme de soins d'une personne résidente n'ont pas été fournis comme prévu, car elle n'a pas reçu la mesure d'intervention nécessaire

pour stabiliser son état à une date précise.

Sources : dossiers cliniques d'une personne résidente et entretiens avec le personnel.

AVIS ÉCRIT : Réunion sur les soins

Problème de conformité n° 002 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1. de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'alinéa 30 (1) b) du Règl. de l'Ont. 246/22

Réunion sur les soins

Paragraphe 30 (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à ce qui suit :

b) le résident, son mandataire spécial, s'il en a un, et toute personne désignée par l'un ou l'autre ont la possibilité de participer pleinement aux réunions;

Une personne résidente n'a pas eu la possibilité de participer pleinement à sa réunion sur les soins de six semaines lorsque l'équipe interdisciplinaire s'est réunie à une date précise.

Sources : dossiers de la réunion sur les soins interdisciplinaires de la personne résidente après l'admission de l'outil Point Click Care et entretien avec les membres du personnel.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King Ouest, 11^e étage
Hamilton ON L8P 4Y7
Téléphone : 800 461-7137